



PRISON - TENTATIVE D'INTRUSION D'UNE ARME FACTICE TYPE COLT AIRSOFT EN MÉTAL

FO JUSTICE CP PERPIGNAN apprend à l'instant que des personnes appartenant au culte aumônerie gitane se sont vus refusé l'entrée dans l'enceinte de la prison de Perpignan, suite à la découverte d'une arme factice type airsoft en métal lors du passage des sacs et affaires personnelles au contrôle par bagage X.

Le personnel en faction à la porte principale en charge du contrôle des sacs et du passage des intervenants sous le portique de détection et de sécurité a repéré une masse ou une forme qui suscitait une véritable interrogation.

Le personnel a demandé des explications sur l'objet en question, et il s'est avéré qu'une arme factice type airsoft en métal était bien dissimulée entre les affaires.

La hiérarchie a été immédiatement avisée. Les personnes du culte présentes dans le SAS d'entrée ont été bloquées jusqu'à l'arrivée de la permanence du corps de commandement.

L'arme factice a été récupérée et saisie.

Les intervenants ont été invités à quitter les lieux.

Pour **FO JUSTICE CP PERPIGNAN**, il n'y a pas de doute, nous sommes devant une tentative d'intrusion d'une arme factice. Faut-il rappeler que des lames de scie ont été découvertes sur le quartier d'isolement ? Notre Quartier d'isolement est ciblé comme un secteur pouvant accueillir des détenus particulièrement à signaler et des détenus ayant un lien plus ou moins important avec le narcotrafic !

FO JUSTICE CP PERPIGNAN ne conçoit pas que devant une telle situation, l'administration n'ait pas fait appel aux forces de l'ordre afin d'intervenir en toute sécurité, mais également afin d'interpeller et d'entendre les protagonistes.

Que faut-il comprendre en minimisant de la sorte cet incident d'une extrême gravité ? Ne nous détournons pas de la réalité, on parle d'entrer dans l'enceinte d'une prison avec une arme !!!!!

FO JUSTICE CP PERPIGNAN félicite les agents postés à la porte d'entrée qui de par leur vigilance ont stoppé cette tentative d'intrusion.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN demande que l'autorisation d'accès au centre pénitentiaire soit supprimé pour cet intervenant, et qu'une enquête soit ouverte immédiatement.

Frédéric JENOT et Gérard TAILLEFER Secrétaire local **FO JUSTICE** le 21/12/2025

